

**Rapport d'activité
synthétique
2012**



PERRAY-VAUCLUSE
GROUPE PUBLIC DE SANTÉ

Equipe

avec son réseau mondial nous sommes
pour être là ...

Financer son projet

Sommaire

Qui sommes-nous ?	1
Faits marquants 2012-2013	2
Chiffres clés 2012	4
Les Pôles et instances	8

Qui sommes-nous ?

Le Groupe Public de Santé Perray-Vaucluse est un établissement public de santé spécialisé en santé mentale.

Il est sectorisé sur les 7^e, 8^e et 17^e arrondissements de Paris.

Il est membre de la Communauté Hospitalière de Territoire Parisienne pour la Psychiatrie avec l'E.P.S. Maison-Blanche, le CH Sainte-Anne, les Hôpitaux de Saint-Maurice, et l'ASM 13.

Il dessert une population de plus de 250 000 habitants.



L'établissement a 3 activités principales:

La psychiatrie organisée en pôles cliniques :

- 4 pôles de psychiatrie générale
- 1 pôle de psychiatrie infanto-juvénile

Le pôle Marmottan spécialisé dans la prise en charge des addictions comprenant un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

Un pôle médico-social comprenant :

- un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de 96 lits
- une Maison d'Accueil Spécialisée de 60 places

L'établissement dispose également d'un **Institut de Formation en Soins Infirmiers** qui accueille 300 élèves par promotion en vue de l'obtention du diplôme infirmier.

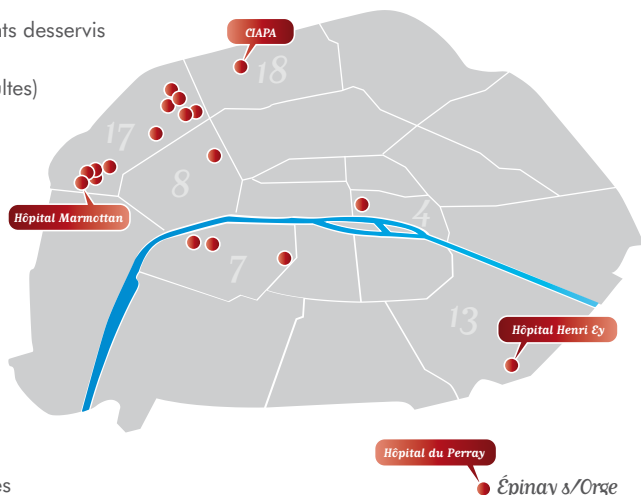
Le groupe est implanté à Paris et à Épinay-sur-Orge (Essonne).

À Paris :

- ✓ Les structures ambulatoires dans les arrondissements desservis (7^e, 8^e et 17^e) ;
- ✓ L'Hôpital Henri Ey (unités d'hospitalisation pour adultes) dans le 13^e arrondissement ;
- ✓ L'Hôpital Marmottan dans le 17^e arrondissement ;
- ✓ Le CIAPA (Centre Intersectoriel d'Accueil Permanent pour Adolescents) dans le 18^e arrondissement.
- ✓ Le Foyer de post-cure Lemercier, dans le 17^e arrondissement.

À Épinay-sur-Orge, à l'Hôpital du Perray :

- ✓ Les unités d'hospitalisation au long cours pour adultes ;
- ✓ Les unités d'hospitalisation pour enfants et adolescents ;
- ✓ Les structures médico-sociales (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes et Maison d'Accueil Spécialisée La Gilquinière).



Faits marquants 2012-2013

Évoluer pour mieux répondre aux besoins de nos patients

- **Dans le cadre de son projet d'établissement, le Groupe Public de Santé Perray-Vaucluse a inauguré deux nouvelles structures qui traduisent son souci de renforcer le dispositif parisien en créant un foyer de post-cure d'une part et son engagement à développer sur le site essonnien une offre médico-sociale pour les patients parisiens d'autre part.**

- ✓ **Le foyer de post-cure Lemercier** (24 places), situé dans le 17^e arrondissement de Paris, a ouvert en mai. Cette structure accueille des patients de tous les secteurs de l'établissement, et offre un temps de réadaptation après une hospitalisation, afin de sécuriser le retour à une vie autonome, en lien avec le dispositif ambulatoire.

- ✓ **La maison d'accueil spécialisée « La Gilquinière »** à l'hôpital du Perray dans l'Essonne accueille depuis le 1^{er} octobre 60 personnes handicapées en hébergement permanent (48 places), temporaire (2 places) et en accueil de jour (10 places). Les résidents de l'unité pré-MAS Ariane (fermée après l'ouverture de La Gilquinière) y résident désormais, de même que les nouveaux résidents admis progressivement.

- Avec l'ouverture de la MAS La Gilquinière, l'établissement poursuit la reconversion de son site Essonnien de l'Hôpital du Perray. En ouvrant les espaces et lieux disponibles depuis l'ouverture de l'Hôpital Henri Ey, ce lieu chargé d'histoire devient un lieu ouvert valorisé et partagé.

En 2012, l'EPS Barthélémy Durand y a implanté son Unité d'Hospitalisation pour Adolescents, et a posé la première pierre des futures unités d'hospitalisation adultes, dont l'ouverture est prévue en 2013.

Cette reconversion en marche permettra demain de mieux répondre aux besoins des franciliens en terme d'offre sanitaire, médico-sociale et sociale.

- **Acteur de la première Communauté Hospitalière de Territoire de psychiatrie**, le Groupe Public de Santé Perray-Vaucluse a contribué à l'élaboration du projet médical commun finalisé en octobre 2012. Ce projet ambitieux vise à assurer aux usagers parisiens un parcours de soins coordonné et de qualité. Ses orientations viennent enrichir le projet d'établissement et les projets des pôles cliniques. Sur la base du projet médical commun, une nouvelle étape importante a été franchie avec la signature de la convention constitutive de la CHT parisienne pour la psychiatrie, approuvée par le conseil de surveillance de chacun des établissements.

- **Le GPS Perray-Vaucluse a fait l'acquisition fin 2012 des locaux du Centre Médical Marmottan.**

Cette opportunité exceptionnelle permettra de rénover les locaux du pôle Addictions et du CSAPA, et de réorganiser à terme les structures extra-hospitalières du secteur 75G20-21. L'opération de travaux sera réalisée dans les prochaines années.

En 2013, le pôle médico-social poursuit sa modernisation avec le lancement du projet de reconstruction de l'EHPAD et la renégociation de la convention tripartite avec l'ARS et le Conseil Général.



...et améliorer la qualité de la prise en charge et des services.

- Dans le cadre du projet d'établissement, la **politique de contractualisation** de l'établissement a été définie en 2012, fruit d'un travail entre pôles cliniques et pôles de soutien à l'activité clinique. Elle vise à mettre en œuvre les modalités d'une gestion et d'un management adapté et réactif, et à assurer une gestion plus efficiente au service d'une amélioration constante de la qualité des prises en charge. Les contrats de pôle ont été signés en juin 2012, et leur évaluation début 2013 permettra de constater ce qu'a apporté la démarche au sein de l'établissement.
- Les pôles cliniques, après avoir signé leur premier contrat de pôle, se sont engagés dans l'élaboration de leurs **projets de pôle** sur la base du projet d'établissement et du projet médical commun de la CHT. Les projets doivent permettre d'adapter l'offre de soins du secteur, mais aussi de faire évoluer les structures intersectorielles pour développer des réponses adaptées aux besoins des populations desservies en lien avec les différents partenaires du soin, du champ social et médico-social.
- Depuis le début de la mise en œuvre du **projet d'établissement**, de nombreux travaux ont été initiés sur de sujets transversaux et stratégiques comme l'intersectorialité, la politique managériale, le projet de gestion. Le bilan de sa mise en œuvre réalisé en 2012 a permis de constater le dynamisme et les évolutions qui en ont découlé. En 2012, deux domaines essentiels pour la qualité de la prise en charge ont été abordés : la définition d'une politique de l'**accueil des patients** commune à tous, et les modalités de mise en œuvre d'un programme d'**éducation thérapeutique**. Par ailleurs, la mise en place d'une **équipe référente du parcours de soins** pour chaque patient est opérationnelle. Une évaluation sera conduite en 2013 afin de faire le bilan de sa mise en œuvre au sein des pôles et d'homogénéiser le dispositif.
- Après avoir été certifié en 2011, l'établissement a poursuivi la mise en œuvre de sa **politique qualité et gestion des risques** et développé de nombreuses actions parmi lesquelles le recueil des IPAQSS, des enquêtes de satisfaction, la définition de la politique de la qualité et de la sécurité de la prise en charge médicamenteuse. Trois audits ciblés des dossiers patients ont été menés en 2012. Ils ont permis de dégager pour chaque pôle des axes d'amélioration qui ont porté leurs fruits dès 2012. La semaine de la sécurité des patients a par ailleurs mobilisé 204 professionnels autour des questions de l'identité-vigilance, l'hygiène des mains, la gestion des traitements personnels et la prise en charge de la douleur physique. En 2013, l'autoévaluation en vue de la certification V2010 sera lancée.
- **La Loi du 5 juillet 2011** a induit de profondes évolutions auxquelles les professionnels de l'établissement ont dû s'adapter. La mise en œuvre de la Loi a nécessité une mobilisation accrue des équipes pour l'organisation et l'accompagnement des patients aux audiences devant le juge (moyenne hebdomadaire de 10,2 audiences en 2012 et entre 6 et 7 accompagnements par semaine en moyenne). En outre, le nombre des admissions sans consentement a augmenté (notamment les soins psychiatriques à la demande d'un tiers et en péril imminent). Un séminaire interprofessionnel a été organisé au sein de l'établissement. Il a permis d'informer les équipes des changements introduits au 1^{er} janvier 2013 afin d'anticiper les nouvelles évolutions et de coordonner les interventions de chacun.
- Fin 2011, notre **schéma directeur informatique du système d'information** a été défini et validé par les instances. En 2012, le dossier du résident informatisé a été déployé à la MAS La Gilquinière et à l'EHPAD. Un important chantier a débuté, le dossier patient informatisé, qui mobilisera encore les équipes en 2013. Afin d'optimiser et de faciliter le travail en réseau au sein de l'établissement, des espaces partagés ont été mis en œuvre, notamment pour le service social et les sous-commissions de la CME.

Chiffres clés 2012

La prise en charge des patients

L'établissement dispose de **581 lits et places**, dont :

- ✓ 24 lits dans le Foyer de post-cure Lemercier ouvert en mai 2012 ;
- ✓ 60 places à la Maison d'Accueil Spécialisée La Gilquinière ouverte en octobre 2012.

La **file active** progresse régulièrement depuis 2009, pour atteindre **6 550 patients** pris en charge en 2012 (+ 0,9% par rapport à 2011).

Ce chiffre se répartit entre :

- ✓ 4 610 patients en psychiatrie adultes ;
- ✓ 1 945 patients en psychiatrie infanto-juvénile.

L'HOSPITALISATION À TEMPS COMPLET HÔPITAL HENRI EY

Sur les 1 561 patients admis à l'Hôpital Henri Ey :

- ✓ 31 % étaient des nouveaux patients ;
- ✓ 62,84% des patients ont été admis en soins psychiatriques libres (-5,2 points par rapport à 2011).

PÔLE MÉDICO-SOCIAL EHPAD

- ✓ 96 résidents à l'EHPAD, dont 7 admis en 2012 ;
- ✓ taux d'occupation moyen de 99% ;
- ✓ 82 sorties et 1 séjour organisés pour les résidents.

Maison d'Accueil Spécialisée

- ✓ 41 résidents en hébergement permanent dont 19 nouveaux admis après l'ouverture de la MAS ;
- ✓ 5 personnes accueillies en accueil de jour au 31 décembre 2012.

Le pôle Marmottan

- ✓ 2 173 patients pris en charge (+ 4 % par rapport à 2011) ;
- ✓ 75 214 actes réalisés ;
- ✓ 978 demandes au centre de documentation spécialisé sur les addictions.

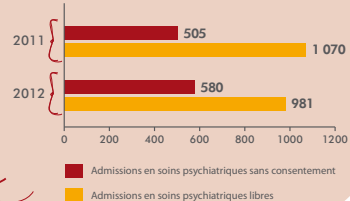
L'activité ambulatoire

- ✓ 73,4% de nos patients sont suivis exclusivement dans les structures ambulatoires du GPS Perray-Vaucluse.
- ✓ 6 072 patients ont été pris en charge dans l'une des 20 structures ambulatoires.
- ✓ 96 173 actes ont été réalisés, soit en moyenne 15 actes par patient.

Mise en œuvre de la Loi du 5 juillet 2011

En 2012 :

- **5,2% d'admissions** en soins psychiatriques libres
- **524 audiences** devant le Juge des Libertés et de la Détention, soit en moyenne 10,2 par semaine
- **6 à 7 accompagnements** de patients aux audiences



Les ressources au service des patients

LES RESSOURCES HUMAINES

Plus de 1 200 agents du GPS Perray-Vaucluse travaillent au service des patients :

- ✓ 1 155 agents non médicaux, dont 69% de personnels soignants, médico-techniques et de rééducation ;
- ✓ 135 médecins.

Afin d'accompagner les évolutions de l'établissement, et notamment l'ouverture de deux nouvelles structures en 2012 :

- ✓ 201 agents ont été recrutés ;
- ✓ 1 886 actions de formation ont été organisées.

LES SERVICES LOGISTIQUES AU PROFIT DU PATIENT

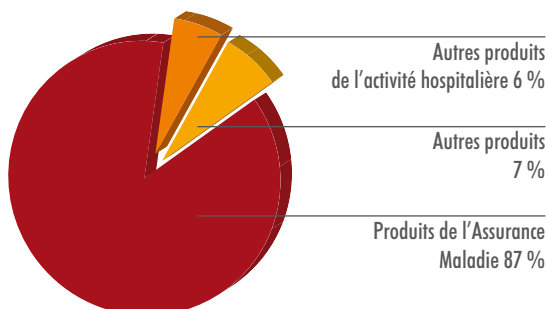
En soutien des pôles cliniques et médico-sociaux, les services logistiques contribuent à la qualité de la prise en charge. Chaque jour :

- ✓ Plus de 1 400 repas sont produits ;
- ✓ Plus de 1 200 kilos de linge sont traités ;
- ✓ Plus de 10 transports sanitaires sont effectués.

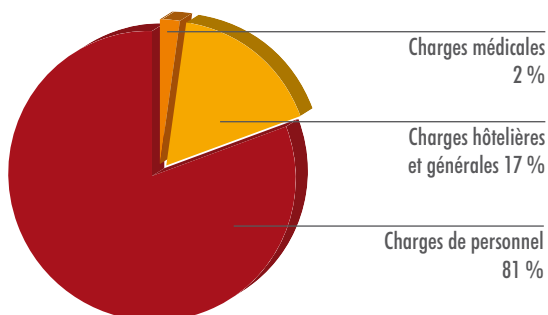
LES RESSOURCES FINANCIÈRES

- ✓ 76% des charges de l'établissement concernent les dépenses de personnel ;
- ✓ Plus de 14 millions d'euros investis pour créer de nouvelles structures ou les moderniser, dont 6 millions d'euros pour l'acquisition des locaux du Centre Médical Marmottan dans le 17^e arrondissement de Paris.

Recettes d'exploitation



Dépenses d'exploitation





La qualité de la prise en charge

LES INDICATEURS POUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DES SOINS (IPAQSS) 2011

	Score	Évolution par rapport à 2010	Classement
Tenue du dossier patient partage d'information au cours d'une hospitalisation	75/100	➔	★ ★ ★
Délai d'envoi des comptes-rendus d'hospitalisation Communication avec le médecin chargé du suivi après l'hospitalisation	61/100	↗	★ ★ ★
Dépistage des troubles nutritionnels niveau 1 Mesure du poids des patients	65/100	↗	★ ★ ★

★ ★ ★
Classe A ou B

★ ★ ★
Classe C

★ ★ ★
Classe D ou E

★ ★ ★
Classe F

LES INDICATEURS DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES 2011

	Score	Évolution par rapport à 2010	Classement
Score agrégé Reflète global de la lutte contre les maladies nosocomiales	80/100	↗	★ ★ ★
ICALIN Indice Composite des Activités de Lutte contre les Infections Nosocomiales	70/100	↘	★ ★ ★
ISCHA Indice de Consommation de produits Hydroalcooliques/Hygiène des mains	80/100	↗	★ ★ ★
ICATB Indice Composite du bon usage des AnTiBiotiques	99/100	↗	★ ★ ★
ICA-BMR Indicateur Composite de maîtrise de la diffusion des Bactéries Multi-Résistantes	76/100	↗	★ ★ ★

★ ★ ★
Classe A ou B

★ ★ ★
Classe C

★ ★ ★
Classe D ou E

★ ★ ★
Classe F

L'Institut de formation en soins infirmiers

- Plus de **250 élèves formés** chaque année en vue de l'obtention du Diplôme d'État Infirmier.
- Une équipe de 14 personnes dont **7 cadres formateurs**.
- **70 candidats admis au Diplôme d'État Infirmier** pour la promotion 2009-2012.



Les pôles et instances au 31 décembre 2012

LES PÔLES CLINIQUES

Pôles de Psychiatrie adulte

- ✓ Pôle 75 G 04 (7^e arrondissement de Paris)
Chef de pôle: Dr Hassan RAHIOUI
Cadre de pôle: M. Gilles CHARON
- ✓ Pôle 75 G 05 (8^e arrondissement de Paris)
Chef de pôle: Dr Alexandre CHRISTODOULOU
Cadre de pôle: Mme Nathalie LAGÛE
- ✓ Pôle 75 G 19 (partie du 17^e arrondissement de Paris)
Chef de pôle: Dr Béatrice AUBRIOT
Cadre de pôle: Mme Frédérique PAILHOUS
- ✓ Pôle 75 G 20-21 (partie du 17^e arrondissement de Paris)
Chef de pôle: Dr Christiane SANTOS-CONSTANT
Cadre de pôle: M. Christian DOYEN

Pôle de Psychiatrie Infanto-Juvenile

Pôle 75 I 09 (7^e, 8^e et 17^e arrondissements de Paris)

Chef de pôle: Dr Gérard ROBIN

Cadre de pôle: Mme Odile MURAILLE

Pôle Marmottan

Chef de pôle: Dr Marc VALLEUR

Cadre de pôle: M. Jean-François SIMONNET

Pôle médico-social

Chef de pôle: Mme Laure NGUYEN

Cadre de pôle: Mme Sylviane JOB

Pôle transversal

Chef de pôle: Mme Michèle MOUNIER

Cadre de pôle: Mme Marie-Luce MARTINS

LES PÔLES DE SOUTIEN À L'ACTIVITÉ CLINIQUE

Pôle stratégie, relations avec les usagers et partenaires

Chef de pôle: Mme Carole FESTA

Cadre de pôle: Mme Audrey DESMONS

Pôle ressources financières et système d'information

Chef de pôle: Mme Catherine EPITER

Cadre de pôle: Mme Valérie BIR

Pôle ressources humaines

Chef de pôle: M. Pascal HAUPAIS

Cadre de pôle: Mme Emmanuelle DE BACKER

Pôle logistique et technique

Chef de pôle: M. Stéphane PIERREFITTE

Cadre de pôle: M. Jean-Gaël TOURET





Présidente du Conseil de Surveillance
Mme Sylvie WIEVIORKA

Directrice
Mme Carole FESTA

Président de la Commission Médicale d'Établissement
Dr Alexandre CHRISTODOULOU

Président de la Commission des Soins
M. Claude LESCOUET



Groupe Public de Santé Perray-Vaucluse
Hôpital Henri Ey – 15, avenue de la porte de Choisy – 75013 Paris
Hôpital du Perray – BP 13 – 91360 Épinay-sur-Orge
Tél. : 01 69 25 42 00
www.perrayvaucluse.fr